

Réunion « observatoire de l'immobilier » du 22 novembre 2011

Mme PY a présenté , en présence de Fabrice LEVIEUX ,les deux projets de travaux prioritaires: transfert des services situés actuellement rue des Réguaire allée Couchouren et extension à Ty Nay

Transfert des services DGFIP allée Couchouren en deux temps:

-réhabilitation des locaux existants avec relogement de certains services (Ressources Humaines...): livraison septembre 2012 .

-extension pour relogement du Pôle « Gestion Fiscale » : livraison automne 2013

Pour l'extension le maître d'ouvrage sera l'Administration Centrale, à terme il y aura revente des locaux rue des Réguaire .

Extension Ty Nay

Elle s'effectuera sur crédits France Domaine (liés à la revente de biens de l'état) Le ratio (m2 par agent) du bâtiment actuel est de 11,30 m2 / agent. le ratio maximum admis par France Domaine est de de 12 m2.

La livraison de l'extension, compte tenu des différents délais est prévue en septembre 2014 avec relogement des services dispersés sur Quimper: DIRCOFI, CH, CDIF, BCR, BFI, Centre Appel et la création d'un nouveau CPS centre d'appel dans le département (1 déjà existant à Brest) service à compétence nationale qui gère la mensualisation de l'impôt.

Ensuite nous avons évoqué le problème des modulaires à Ty Nay: il a été proposé deux solutions aux agents:

premièrement: rester dans le modulaire jusqu'à la livraison du nouveau bâtiment en septembre 2014, soit deux ans de plus que le délai prévu .

deuxièmement : relogement rue des Réguaire dans les bureaux libérés en septembre 2012 : rez-de- chaussée pour les brigades, 3ème étage pour les ICE et le 5ème pour le centre d'appel (9 à 15 agents) .

La solution retenue est la seconde qui a comme principalement inconvénient la lenteur des connections informatiques (BDRP , GESPRO en particulier) .

NOTA: Des questions relatives aux divers critères de surfaces, et qui ne sont pas anodines, ont été soulevées:

--> Surfaces minimales? Ce critère n'existe pas en réalité.

--> Surfaces maximales de 12 m2 en MOYENNE: Le ratio de France Domaine pour aboutir à cette moyenne reste flou: Exemple: Si des archives sont installées dans des bureaux dotés de fenêtres, les surfaces de ces bureaux seront-elles incluses dans le ratio (au détriment, dans cette hypothèse, de la surface totale dédiée aux agents et donc à la surface réelle allouée à chacun). La vigilance reste de mise.

Il a été ensuite question de différents problèmes :

accès handicapés à Ty Nay : alors que la place pour un élévateur est prévue, rien n'a été fait depuis mai 2011 . La réception des personnes à mobilité réduite se fait dans le modulaire, mais les personnes handicapés n'ont aucun moyen de signaler leur présence; il est donc envisagé d'installer une sonnette .

Trésoreries:

Landivisiau et CHU Brest: conditions déplorables (saleté, très mauvais état)

Le relogement de la Trésorerie de Concarneau est prévu pour le 1er semestre 2012 dans des locaux appartenant à l'OPAC. Pont Croix : demande d'alarme , besoin réel à étudier.

CFP BREST

La création d'un nouveau parking (25 places environ) est promise pour septembre 2012! le marquage du parking extérieur a été demandé.

Une étude ergonomique est réalisée pour le Pôle Enregistrement .

AGENTS d'ACCUEIL:

En évoquant un cas particulier, nous avons par la même occasion demandé à la Direction d'étudier plus particulièrement les conditions de travail des agents affectés à l'accueil: Pour la plupart des agents la réception des usagers étant occasionnelle, l'utilisation de BOXES peut apparaître satisfaisante, à condition que la sécurité y soi assurée, notamment par la possibilité de fuir un usager dangereux par une porte en retrait.

Mais les agents AFFECTES à l'accueil, et qui travaillent plus de 7H par jour dans cette structure, doivent bénéficier de BUREAUX et non de BOXES d'accueil. Il apparaît que certains agents ne sont installés que dans des BOXES, rectangulaires, exigus, ne pouvant pas être aménagés de manière convenable et qui n'offrent même pas la possibilité de fuite pour certains d'entre eux.

A ce sujet, il convient de signaler que Mme COLAS, Inspecteur Hygiène Sécurité, et Mme GUILLOUD, Médecin du travail, visiteront le site de Quimper Ty Nay le 01er décembre 2011. Les agents concernés auront l'occasion d'évoquer leurs conditions d'exercice auprès de ces personnes.

La séance a été levée vers 16 H .